

DDE DU NORD

Arrondissement de Valenciennes

Etude de définition des potentialités d'évolution des infrastructures autoroutières du Valenciennois



Troisième phase

Enjeux et Propositions d'intervention

Octobre 2007

Philippe THOMAS
paysagiste dplg



CONTEXTE

Le territoire de l'arrondissement de Valenciennes est irrigué par des infrastructures autoroutières importantes qui accueillent 2 types de trafic : un transit international, en même temps qu'un trafic local de contournement urbain et de desserte en forte croissance.

La coexistence des 2 trafics devient de plus en plus conflictuelle.

D'autre part, il y a une logique de développement de l'urbanisation, en particulier des activités économiques, qui tend à générer un continuum urbain le long de ces infrastructures autoroutières. Cette tendance alimente le flux de desserte locale. L'Etat est en conséquence de plus en plus fréquemment interpellée par les Collectivités locales pour l'adaptation ou la création de points d'échanges sur le réseau des infrastructures autoroutières.

Dans ce contexte, la DDE du Nord, par référence à l'article L121-1 du Code de l'Urbanisme, entend mener une réflexion globale sur l'évolution prospective des infrastructures autoroutières du Valenciennois et sur l'impact de cette évolution sur l'aménagement et le développement des territoires traversés.

Une première partie a permis de mettre en évidence quelques éléments essentiels de l'identité du territoire, et des relations qui existent entre son développement et la nature et l'organisation des infrastructures de transport. Elle a également permis de construire une connaissance du fonctionnement des infrastructures et en particulier du rôle des autoroutes dans le système des échanges.

Des entretiens nous ont donné un éclairage sur ce que représente le système autoroutier pour les acteurs du développement, sur la façon dont il est perçu, sur les attentes dont il est chargé.

La synthèse de ces approches a permis un repérage des enjeux et la définition d'une série de séquences autoroutières en fonction de la nature des paysages traversés et du rôle potentiel joué par l'infrastructure dans le territoire.

Cette partie de la réflexion aborde l'évolution du territoire sous deux aspects:

- ce qui le qualifie, ce qui le structure, mais aussi ce que l'Etat, dans l'intérêt public souhaite encourager, valoriser, soutenir ou redéfinir comme enjeux paysagers.
- les conséquences des projets en cours, programmés ou souhaités par les différents acteurs du développement.

De la confrontation de ces deux analyses ressortira une éventuelle critique du schéma directeur, et la définition de ce qui est souhaitable pour le développement durable du territoire. D'une façon générale, cela pourrait constituer l'apport de l'Etat dans le débat sur le devenir de l'arrondissement et de ses paysages, et d'une façon plus précise, être ce qui étaiera sa position sur l'évolution nécessaire ou acceptable de l'infrastructure autoroutière (la planification territoriale)

L'analyse géographique a montré que le territoire de l'arrondissement pouvait être découpé en un certain nombre d'entités paysagères:

- au nord, les collines argileuses de la Pévèle qui proposent un paysage rural, doucement ondulé, et très verdoyant où alternent cultures et prairies permanentes;
- la plaine de la Scarpe très large et plate, cloisonnée par les fossés, les haies et les bosquets;
- la vallée de l'Escaut, d'abord plus encaissée, et très urbanisée avant de s'élargir, et de rejoindre, les paysages de la Scarpe, malgré un passé industriel très marqué;
- l'interfluve de l'Ostrevent, initialement rural, et très influencé, comme une partie de la vallée de l'Escaut, par la présence de l'industrie minière;
- les contreforts de l'Avesnois, rythmés par les vallées perpendiculaires à l'Escaut, qui offrent un paysage rural très agréable.

Ainsi les infrastructures autoroutières traversent des paysages naturels, des paysages ruraux, des zones urbaines denses, et des paysages en mutation, abandonnés par l'industrie, et en quête d'avenir.

SEQUENCES

Quatre séquences autoroutières ont été définies en fonction des relations que l'infrastructure entretient avec le territoire qu'elle traverse.

1. Séquence naturelle:

L'autoroute

- Traverse des boisements et des espaces ruraux et naturels
- Permet aux habitants de Lille et Valenciennes d'aller se mettre au vert en forêt de Saint Amand, par exemple
- Permet une jonction interurbaine rapide entre ces deux agglomérations
- Est un axe de développement du transfert résidentiel des Lillois (Orchies, etc..)
- Supporte de gros flux domicile-travail
- Est peu fréquentée par les flux "poids lourds" de transit internationaux.

2. Séquence urbaine dense:

L'autoroute

- Devient urbaine, son environnement est essentiellement bâti (résidentiel et économique)
- L'eau y est présente mais rarement visible (franchissement de vallée)
- La circulation devient plus difficile
- Constitue le périphérique Sud de Valenciennes
- L'usage est confus et conflictuel (chacun se sert de l'autoroute à cet endroit et la rencontre des flux de transit et des flux d'échanges locaux est très difficile)
- Mal entretenue, elle laisse l'image d'un paysage confus et abîmé, en même temps qu'elle autorise une accessibilité sans pareille à la Ville

3. Séquence rurale:

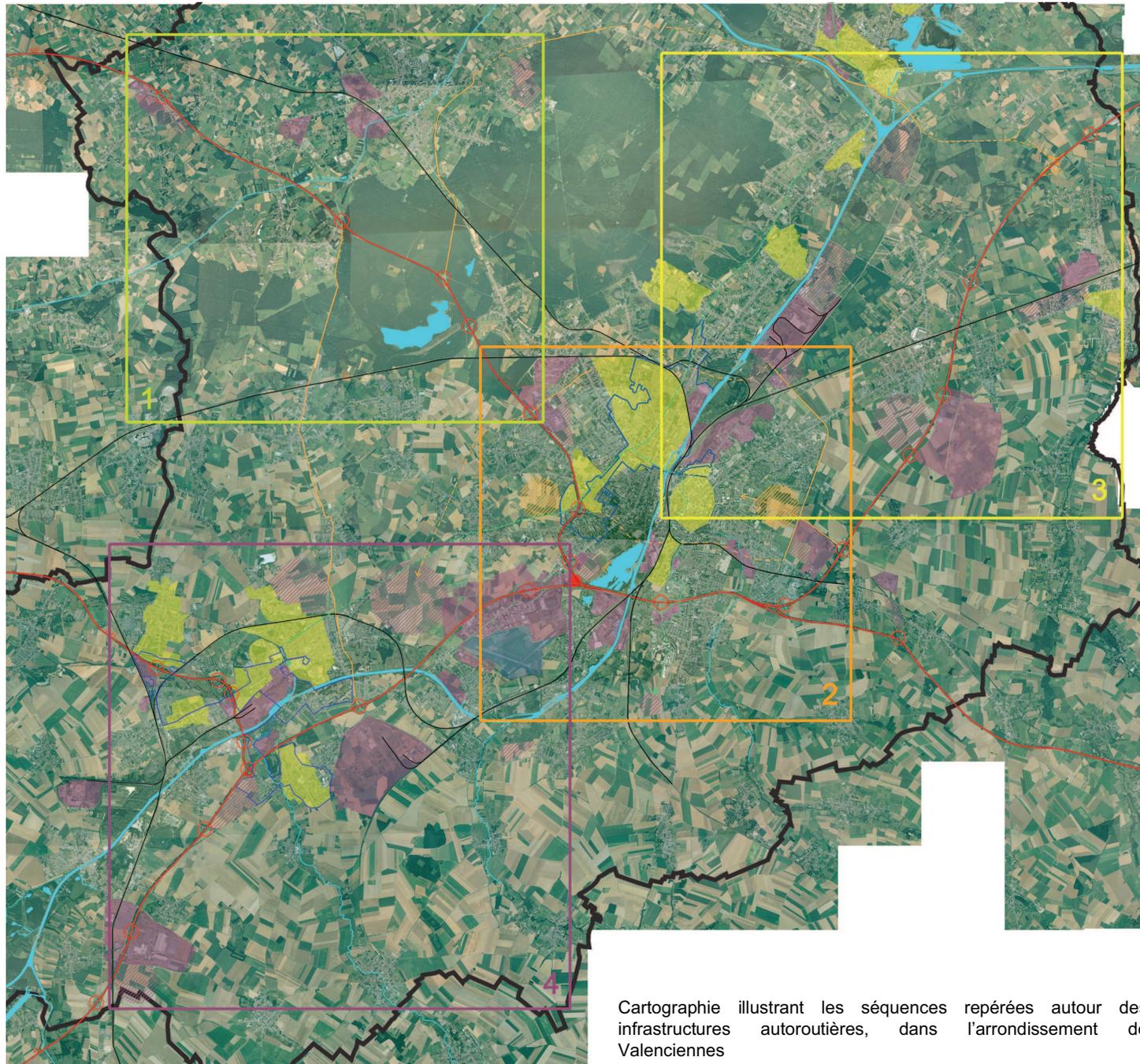
L'autoroute

- Traverse un environnement agricole avec des vues lointaines et des paysages de qualité
- Supporte une fonction de transit importante entre Paris et l'Europe du Nord, par la Belgique
- Autorise une fluidité du trafic (c'est le secteur dans lequel il est possible de circuler vite)

4. Séquence industrielle:

L'autoroute

- Devient un boulevard industriel desservant des sites économiques successifs
- Montre des implantations urbaines assez denses, des cités, des friches industrielles et une croûte d'implantations économiques contemporaines en façade
- Permet encore un déplacement assez rapide, mais convergence des flux de transit et des échanges locaux
- Présente des signes de fatigue importants (entretien, éclairage, conception des sorties et des échanges)



. développement

-  aéroport
-  zones d'activité existantes
-  zones d'activités en projet
-  zones d'extension urbaine
-  zones de requalification urbaine
-  zone franche

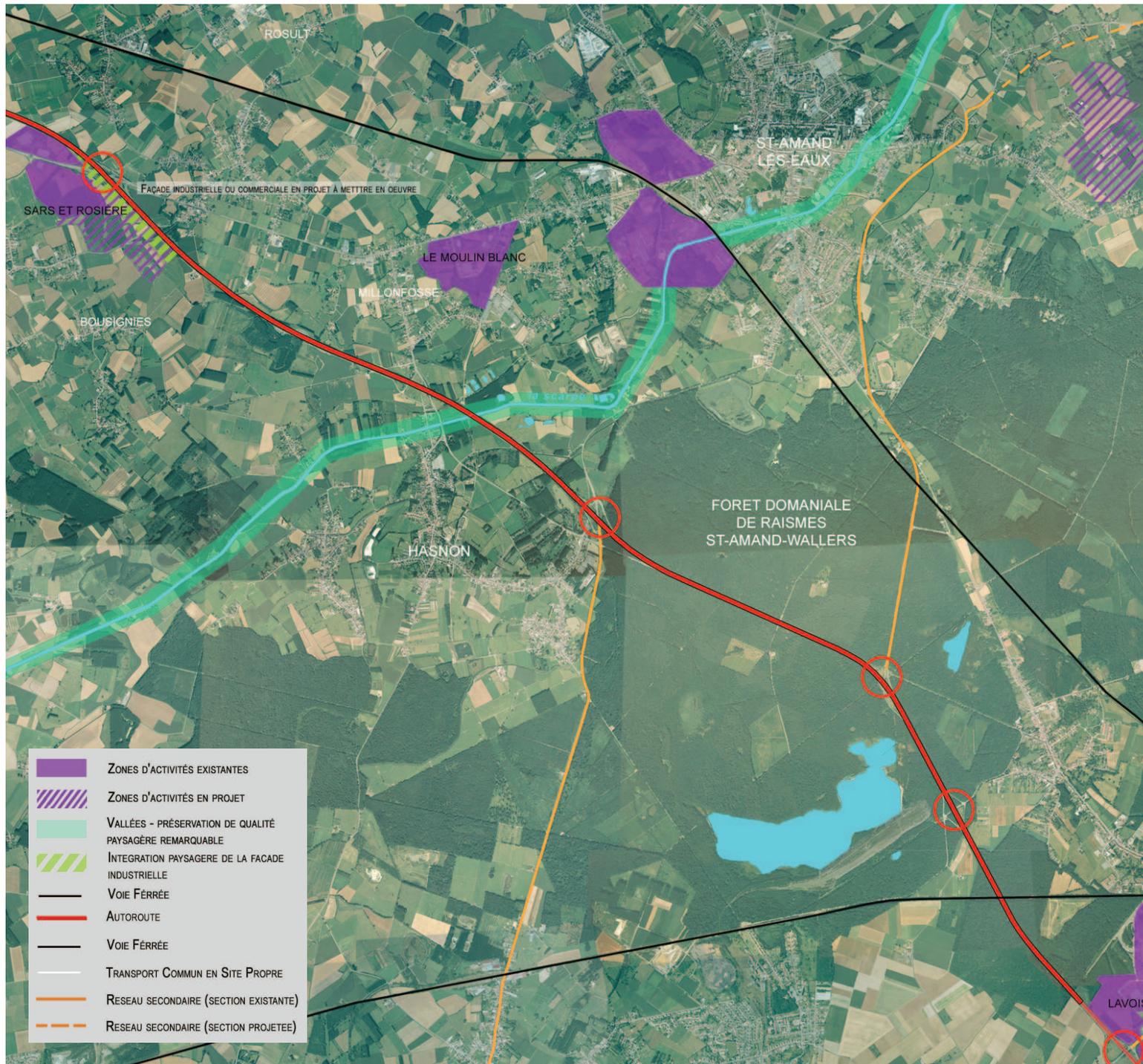
. infrastructures

-  autoroutes
-  routes structurantes
-  projets de liaison
-  échangeurs
-  voie ferrée
-  tramway

. séquences

-  1. Séquence naturelle
-  2. Séquence urbaine
-  3. Séquence rurale
-  4. Séquence industrielle

Cartographie illustrant les séquences repérées autour des infrastructures autoroutières, dans l'arrondissement de Valenciennes



1 Séquence naturelle

Séquence 1 L'ESPACE NATUREL

L'autoroute traverse un territoire au paysage rural et naturel de grande qualité.

Les échangeurs desservent directement les sites forestiers et naturels du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. L'autoroute met ainsi la nature aux portes de l'agglomération valenciennoise, mais aussi à quelques dizaines de minutes de la métropole lilloise.

Le développement des bourgs reste mesuré, mais l'influence de la métropole commence à se faire sentir et la pression résidentielle augmente. L'autoroute A23 favorise bien sûr cette tendance.

Le développement économique se fait sur des zones d'activités éloignées de l'autoroute, et souvent implantées sur des pôles anciens bénéficiant parfois d'un potentiel multimodal. Seule une zone s'est implantée en bord d'autoroute, au niveau de l'échangeur de Sars et Rosières. Sa présence dans le paysage est incongrue, mais une extension est programmée.

L'enjeu est ici de maîtriser la façade sur l'autoroute qui semble avoir été ignorée, et d'imaginer un traitement paysager qui pacifie la rupture d'échelle entre cet ensemble et le cadre rural dans lequel il se pose.

Les autres enjeux, plus généraux, sont la maîtrise du développement urbain, et la préservation de l'environnement et des qualités paysagères. L'autoroute peut jouer un rôle dans la valorisation de ces qualités et, en tant qu' observatoire du paysage, participer du développement touristique.



Prairies humides



Alternance bosquets / prairies



Traversée de la forêt de Raismes / St-Amand - Wallers



Traversée de la forêt de Raismes / St-Amand - Wallers

